



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 38869

Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation alarmante dans laquelle se trouve le "Pôle emploi Guyane", reflet du contexte difficile que connaît le marché de l'emploi guyanais. En dépit des vingt-huit conseillers supplémentaires que le "Pôle emploi Guyane" a obtenu en un an, la moyenne des suivis assumés par chaque agent guyanais est de 186 demandeurs d'emploi, soit une moyenne de 60 % supérieure au niveau national. Deuxième agence la plus surchargée de France, avec 279 demandeurs d'emploi par agent, l'agence de la zone Collery, à Cayenne, connaît une situation particulièrement critique. Si la surcharge chronique des agents de pôle emploi est un mal généralisé à l'ensemble du territoire national, la Guyane se voit, une fois de plus, réserver un sort des plus précaires. Cette situation n'est pas sans rappeler les chiffres catastrophiques du marché de l'emploi en Guyane, et ce n'est pas faire un raccourci que de rapprocher ces données. En effet, la Guyane compte 20 600 demandeurs d'emploi (catégorie A), soit 22,3 % de sa population active. Ces mauvais chiffres représentent un bond de 12 % en un an (contre 9,6 % au niveau national). Ce sont à nouveau les jeunes de moins de 25 ans qui sont les plus touchés, leur nombre ayant augmenté de 20 % en un an pour s'établir durablement au-dessus des 50 % de taux de chômage dans cette tranche d'âge. En ajoutant aux chiffres des demandeurs d'emplois les 65 000 inactifs que compte la Guyane (13 points au-dessus du chiffre de la métropole), c'est 61 % de la population adulte guyanaise qui n'exerce aucune activité rémunératrice. Quand on sait que 45 % des chômeurs guyanais le sont depuis plus de trois ans, on comprend facilement l'importance de pouvoir offrir aux demandeurs d'emploi un suivi à la hauteur des défis que représente le marché de l'emploi guyanais. Il lui demande quels enseignements le Gouvernement compte tirer de ces nouvelles données, et de l'éclairer sur les solutions envisagées afin que les demandeurs d'emploi guyanais bénéficient au moins d'un suivi et de prestations équivalents à ceux accordés aux demandeurs d'emploi de l'hexagone.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38869

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10305

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)